

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 319

Société :

AT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

REZKI

JILALI

Date de naissance :

17 - 06 - 41

Adresse :

3 RUE 3 HAY CHEMS
0522 36 8408 CASABLANCA

Tél. : 067 00 25 111

Total des frais engagés : 500,00 Dhs

Cachet du médecin :

DR. JABRI AHMED
OtoRhino - Laryngologie &
Chirurgie Cervico - Faciale
N° 76, 1er Etage Derb El Houria
Bd. Sidi Abderrahmane - Hay Hassani
+212 0527 93 11 99/L

Date de consultation :

17 - 06 - 18 Nom et prénom du malade : REZKI JILALI Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 09/06/2018

Signature de l'adhérent(e) :

DR. JABRI AHMED
OtoRhino - Laryngologie &
Chirurgie Cervico - Faciale
N° 76, 1er Etage Derb El Houria
Bd. Sidi Abderrahmane - Hay Hassani

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/02/2023	Consultation	1	500,00	Dr. JASMIN AHMED Chirurgie Générale - Virologie - N° 76, 1er étage, 2ème Etage Bd Sidi Abderrahman - Hay Hassoun 010-077-00-14-99/1 Signature et cachet du Médecin
11/02/2023	Consultation	1	500,00	Dr. JASMIN AHMED Chirurgie Générale - Virologie - N° 76, 1er étage, 2ème Etage Bd Sidi Abderrahman - Hay Hassoun 010-077-00-14-99/1 Signature et cachet du Médecin

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXI HAIBES MEDICALIX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
D	25533412 21433552 00000000 00000000
	00000000 00000000 35533411 11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ahmed JABRI

Spécialiste O.R.L

Maladie et Chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face et Cou

Exploration de l'audition - Endoscopie

Ancien praticien à l'hôpital 20 Août

Casablanca

Casablanca, le :

٢٠٠٣/١٤/٢٠١٤

الدار البيضاء

اختصاصي في أمراض وجراحة الأنف،

الأذن - الحنجرة - جراحة الوجه والعنق

تشخيص السمع - الفحص بالمنظار

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت

الدار البيضاء، في :

NBTE D honoraire

Je soussigne certif. que M. JABRI fait

ce jour à M^e Reghi jidadi.

Un audiogramme à l'indépendance de l'air

Sur les honoraires sont à 500,00 Dhs
(Cinq cent Dhs)



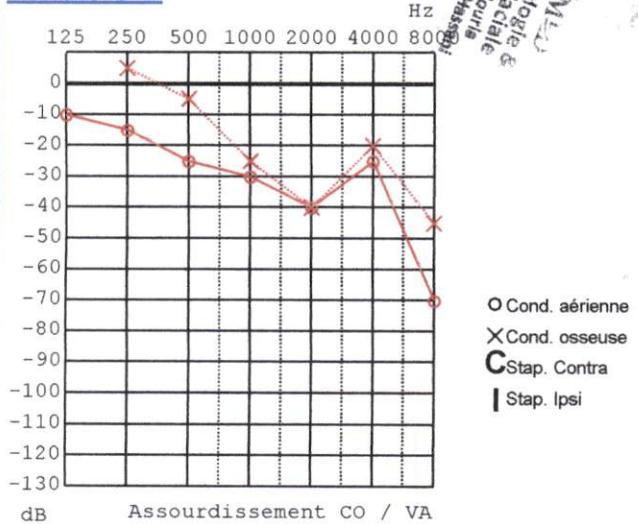
1 1 1

COMPTE RENDU AUDIOMÉTRIQUE DU 17-04-2023

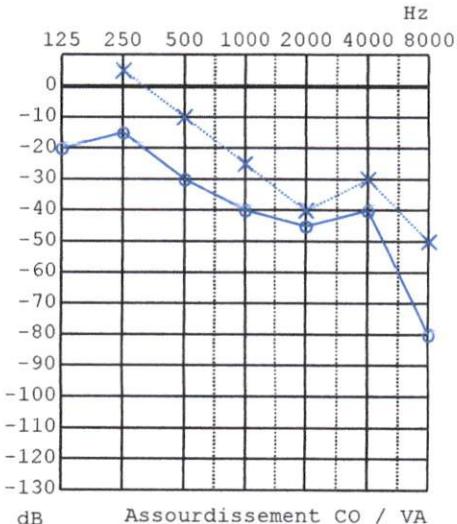
entête 0
entête 1
entête 2
entête 3

Dr. JILALI
Chirurgien
N° 10 - La
Sidi Abdellah
14990 Hay Chams
Hay Chams
Hassan

Tonale O.D



Tonale O.G



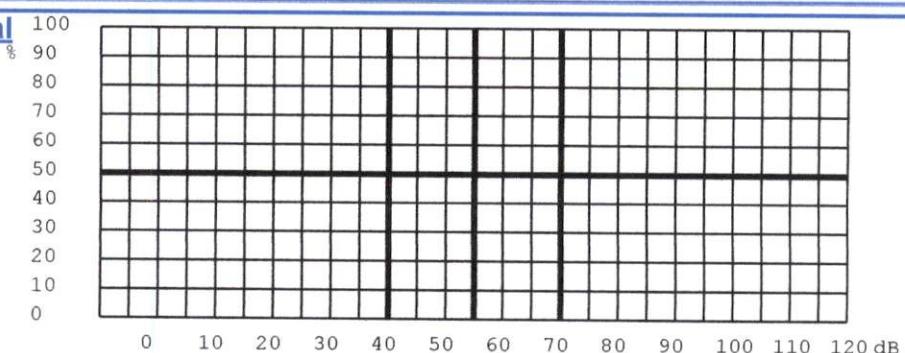
Perte auditive

	500	1000	2000	4000	M%	M
O.D.	1,8	5,4	12,9	1,7	21,8	31,50
O.G.	2,6	10,2	17,3	5,0	35,1	39,50

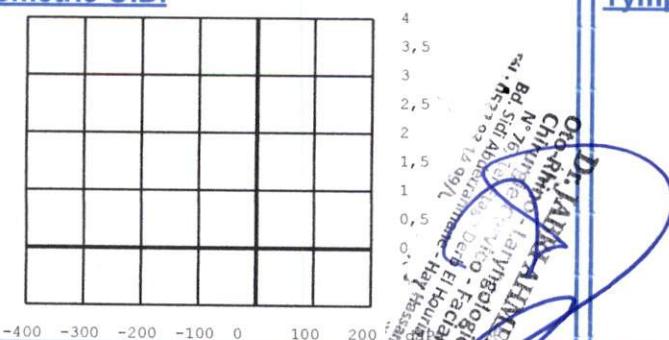
Perte Binaurale : 23,46 % (32,5)

Remarque

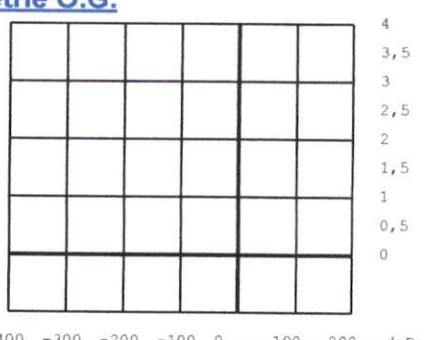
Audiogramme vocal



Tympanométrie O.D.



Tympanométrie O.G.



Nom DR JABRI AHMED
Adresse 1 76 BD SIDI ABDERAHMANE DERB EL HOURIA HAY HASSANI
Ville CASABLANCA
Téléphone 05 22 93 14 99
Courriel ahmedjabri@hotmail.com

Dr. JABRI AHMED
Oto-Rhino - Laryngologie &
Chirurgie cervico - faciale
N° 76, 1er Etage Derb El Houria
BD. Sidi Abderrahmane - Hay Hassani
Tel: 0522 93 14 99/L

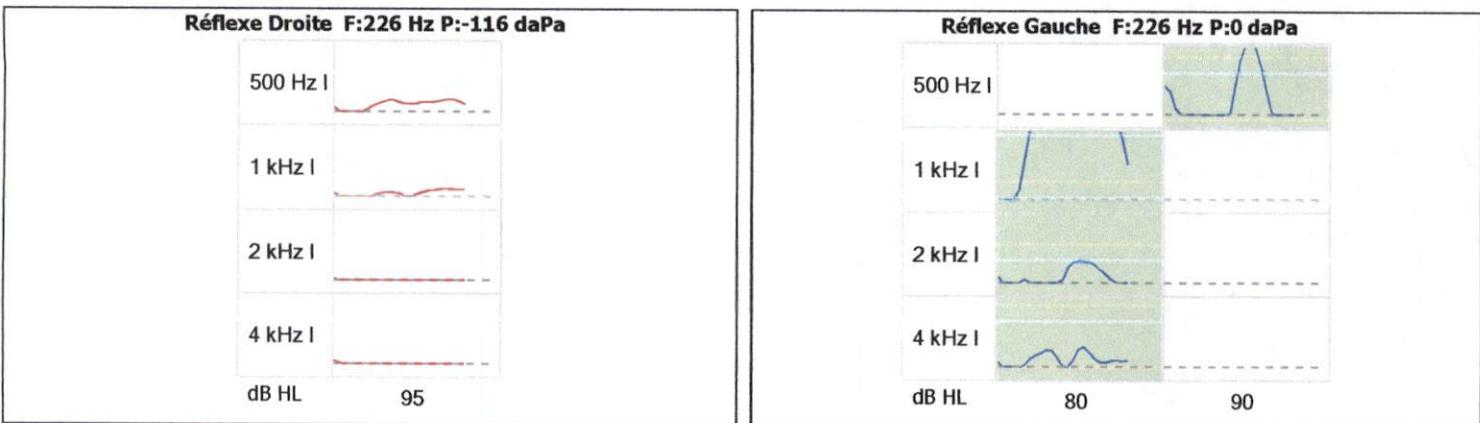
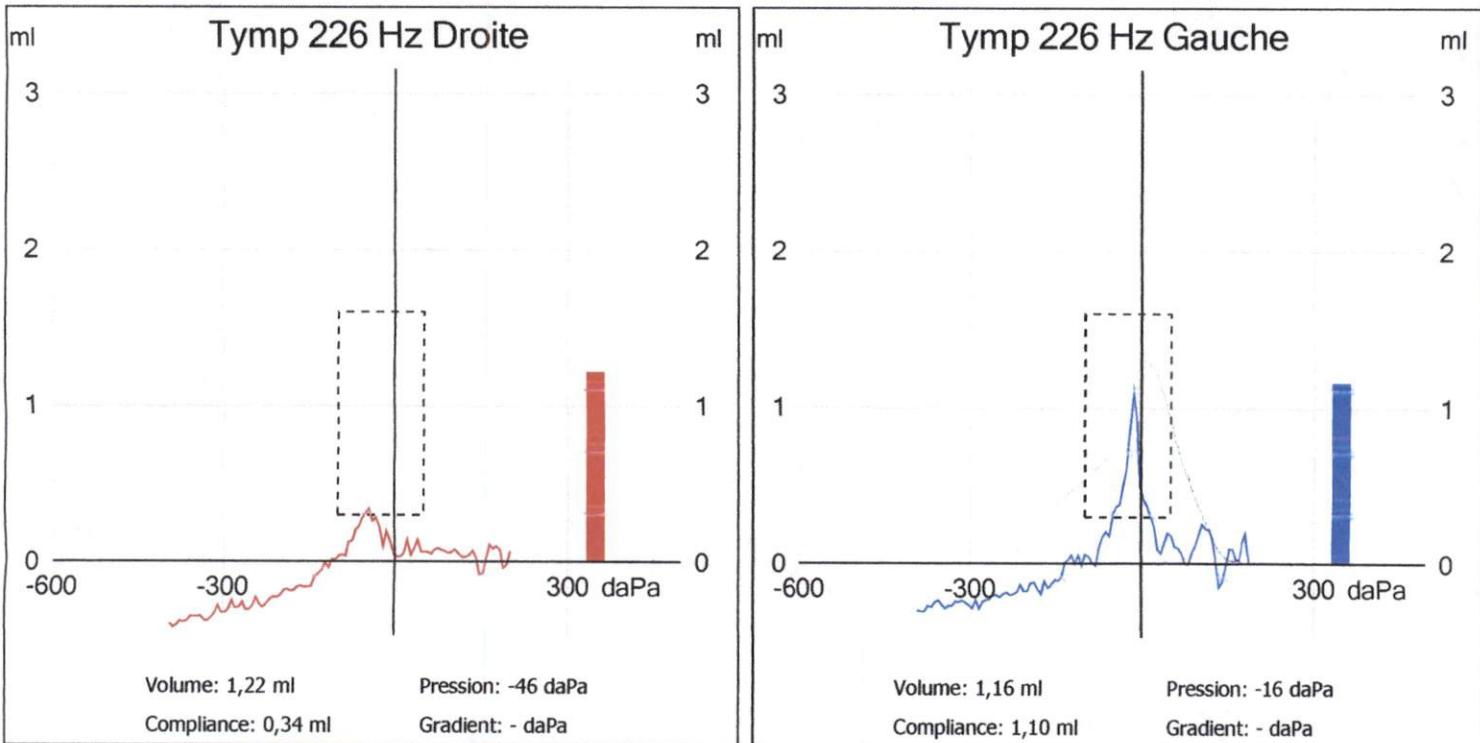
IMPEDANCEMÉTRIE

Date création 17/04/2023 09:00

Prénom JILALI

Nom REZKI

Date de n... 01/01/1941



Dr. JABRI AHMED
Oto-Rhino - Laryngologie &
Chirurgie cervico - faciale
N° 76, 1er Etage Derb El Houria
BD. Sidi Abderrahmane - Hay Hassani
Tel: 0522 93 14 99/L